



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 33  
Abstentions :  
Pour : 33  
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 16 janvier à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSE  
Noëlle CORNO  
Laurent GODET  
Murielle DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Camille BRANCHEREAU  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINÉ  
Frédéric CHATELLIER  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER

Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Sylvie LAJEANNE  
Isabelle LE HEIN  
Martin MOTTET  
Charlotte PERCHER  
Philippe RODRIGUES  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Myriam BASOSILA MBEWA  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Claude LEFORT, Linda DION, Oscar NAVARRO

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Claude LEFORT à Laurent BREZAC, Linda DION à Frédéric CHATELLIER, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

**Martin MOTTET a été élu Secrétaire de Séance.**

**DSIL 2023 – dossier n°1**  
**Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux**

**DL\_2023\_01\_19**

Madame CORNO expose :

La Préfecture a fait parvenir, en fin d'année 2022, la circulaire de cadrage de la programmation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2023.

Dans le cadre des priorités fixées par l'État pour la DSIL, et plus particulièrement de la priorité donnée à la transition énergétique, la Ville souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour l'opération suivante programmée dans le cadre du Budget Primitif 2023 :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux pour un coût d'opération total estimé à 70 000 € TTC.

Le plan de financement ci-dessous fait ressortir les coûts hors taxes.

**Plan de financement :**

	<b>Dépenses (coût TTC)</b>	<b>Recettes</b>
Panneaux photovoltaïques	70 000 €	
<b>Total TTC</b>	<b>70 000 €</b>	
<b>Dont TVA</b>	<b>11 667 €</b>	
<b>Montant HT</b>	<b>58 333 €</b>	
DSIL sollicitée (30% des dépenses de travaux HT)		17 500 €
Autofinancement		40 833 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>58 333 € HT</b>	<b>58 333 € HT</b>

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 4 janvier 2023

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

1. DE SOLLICITER auprès de l'Etat une subvention au titre de la DSIL 2023 pour le dossier présenté ci-dessus,
2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire d'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
Le secrétaire de séance,

MARTIN MOTTET



Pour extrait certifié conforme,  
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL

